



Conseil d'Administration du 17 juin 2025

- 1 Point sur le projet d'entreprise de GRDF : étape 2030
- 2 Révision du Règlement Intérieur du Conseil d'Administration de GRDF
- 3 Rapport de l'Inspecteur Général de la Sécurité : synthèse et analyse



Thierry Faux
Administrateur CGT



COMPTEUR DES
DIVIDENDES A ENGIE
DEPUIS LE 01/01/2024
420 000 000 M€

1 Point sur le projet d'entreprise : étape 2023

Le projet d'entreprise de GRDF affiche une ambition majeure : **multiplier par cinq la production de gaz verts**, notamment le biométhane, pour **atteindre 20 % de la consommation de gaz sur le réseau d'ici 2030**. Cela représente environ 60 TWh par an, l'équivalent de la puissance de 11 réacteurs nucléaires.

Cette stratégie s'accompagne d'un objectif clair de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) de moitié d'ici 2030 par rapport à 2009, année de référence choisie pour sa pertinence dans le cadre du Protocole de Kyoto.

À fin 2023, GRDF a déjà réduit ses émissions de 30 %. Le projet d'entreprise acté en 2024 s'approprie donc les 2/3 des réductions d'émissions réalisées avant même qu'il ne soit pensé : cela me fait penser à une lessive qui lave plus blanc que blanc...

Ce projet s'articule autour de trois axes essentiels : une forte augmentation de la production et de l'injection de biométhane dans les réseaux, une réduction significative des émissions internes et un accompagnement actif des clients industriels et territoriaux vers une consommation de gaz décarbonée. Cette vision à long terme vise à **faire du gaz un vecteur énergétique 100 % renouvelable d'ici 2050**.

Lorsqu'on observe les 14,4 TWh affichés sur tous les écrans de l'entreprise, cela correspond à l'ensemble des acteurs nationaux de la filière. En réalité, si l'on ne prend en compte que l'injection de biométhane issu de la méthanisation dans les réseaux de GRDF, la production réelle est plutôt de l'ordre de 10,5 TWh.

Pour atteindre les 60 TWh visés en 2030, une mutation des installations de biogaz dédiées à la production d'électricité vers la production de biométhane est envisagée. Actuellement, 1099 unités de biogaz produisent environ 3 TWh ; l'objectif est de convertir 30 % de ces installations pour alimenter nos réseaux.

Le rôle du gaz renouvelable, et en particulier du biométhane, est fondamental dans un mix énergétique équilibré. Il assure la résilience et la sécurité d'approvisionnement du système français, notamment pour les usages thermiques et industriels où l'électrification seule ne suffit pas. Ce développement valorise les ressources locales, réduit la dépendance aux importations et favorise l'intégration des énergies renouvelables tout en préservant la compétitivité industrielle et la souveraineté énergétique de la France.

Quelques chiffres

59 689

Le nombre d'utilisateurs du gaz perdus depuis le 1er janvier 2025

20 %

La TVA sur les chaudières à gaz multipliée par 4 depuis mars 2025 passant de 5,5 % à 20 %.

10852

Le nombre d'emplois Equivalents Temps Plein (ETP) à GRDF à fin mars 2025.

Ce sont 62 ETP de moins que ce que prévoit le budget (10914).

+ 56 %

La hausse de l'EBITDA* entre le 1er trimestre 2024 et le 1er trimestre 2025. C'est le résultat de l'évolution tarifaire.

* Bénéfices avant intérêts, impôts et amortissements. Il permet de savoir si les activités de l'entreprise sont génératrices de valeur.



Lors des échanges sur ce sujet, j'ai exprimé quelques inquiétudes quant à l'atteinte des objectifs, notamment concernant la production de 10 TWh à l'échéance 2030 via notamment des gaz tels que la pyrogazéification ou le power-to-gas. Engie a abandonné le projet de pyrogazéification au Havre pour diverses raisons. Le projet de reconversion de la centrale de Gardanne porté par les Salariés et la CGT risque de subir le même sort à cause de l'inaction politique. Un autre projet de méthanisation à Guéret a été abandonné principalement en raison de la baisse des subventions publiques, des retards causés par des recours judiciaires et des évolutions défavorables de la conjoncture économique qui entravent la viabilité de ce modèle économique selon Engie. Ce sont autant d'exemples qui montrent que la route vers les gaz verts à l'horizon 2030 est semée d'embûches. Sans vouloir être alarmiste, le palier des 60 TWh en 2030 me semble irréaliste.

Pour terminer, j'ai exprimé aux membres du Conseil d'Administration mon souhait de voir cette mutation impliquer l'ensemble des agents du Service Public de l'Energie. Tous les agents sont profondément attachés à l'entreprise et fiers de contribuer à ce projet essentiel pour atteindre la neutralité carbone en 2050. Le gaz a sa place, tout comme les gaziers au sein de l'entreprise. C'est pourquoi j'ai affirmé que nous sommes tous dans le même bateau, engagés dans la décarbonation du début à la fin de cette aventure. Nous devons montrer à ceux qui remettent en cause le rôle du gaz dans le mix énergétique que ce sont tous les agents du service public de l'énergie qui portent cette transformation.

Ce sont les agents du service public de l'énergie qui créent la richesse et, quelle que soit leur position dans l'entreprise, assurent au quotidien un service essentiel pour la nation : le Service Public du Gaz.

2 Révision du Règlement Intérieur du Conseil d'Administration de GRDF. Réduction unilatérale du temps de détachement des administrateurs salariés. Un coup porté par la Direction à la représentation des salariés et au Service Public de l'Energie

La direction de GRDF a décidé de **réduire le temps de détachement des administrateurs salariés de 50 à 30 % de leur temps de travail**. Cette décision a été prise **sans aucune concertation avec les Organisations Syndicales et en cours de mandat**, ce qui restreint la portée du vote que les agents du Service Public de l'Energie leur avaient confié.

Cette réduction va limiter notre capacité à préparer les conseils et à défendre efficacement les intérêts des salariés, affaiblissant ainsi la qualité des débats et la représentation collective.

J'ai demandé, à travers une déclaration, le maintien du dispositif actuel jusqu'à la fin du mandat à travers une déclaration, ainsi qu'une concertation préalable pour toute évolution future, soulignant que **garantir les moyens des administrateurs salariés, c'est assurer une représentation forte du personnel et la qualité du Service Public.**



3 Rapport de l'Inspecteur Général de la Sécurité : synthèse et analyse

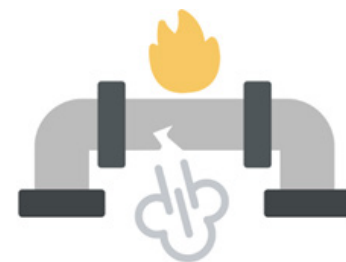
Le rapport de l'Inspecteur Général de la Sécurité porte sur la supervision, la prévention des risques, l'analyse des incidents et l'amélioration continue des procédures. L'objectif est de garantir la sécurité technique et organisationnelle des réseaux de distribution de gaz naturel en coordination étroite avec les autorités compétentes.



Évolution des incidents et contexte énergétique

On observe une **forte progression des événements en aval du compteur**, notamment une augmentation inquiétante des intoxications au monoxyde de carbone (CO). Rappelons qu'en France, environ 5,6 millions de ménages sont actuellement en situation de précarité énergétique, soit près de 20,4 % des foyers et 12 millions de personnes concernées.

En 2024, 375 736 interventions de sécurité et de dépannage ont été réalisées, soit une baisse de 4 % par rapport à 2023.



Sécurité des agents et indicateurs de performance ISG

Pour assurer la sécurité des agents du service public de l'énergie, j'ai demandé la communication de l'indicateur d'efficacité correspondant à 75 % d'interventions réalisées en moins de 30 minutes. Cet indicateur est un gage d'efficacité et de sécurité pour les agents ISG et atteste de notre capacité à intervenir « dans les meilleurs délais » comme l'impose la loi.

Cette performance va à l'encontre des suppressions des Zones d'Exploitation Prioritaire Gaz (ZEPIG) orchestrée par GRDF et c'est pourquoi elle ne la communique plus.

Pourtant, c'est un important gage de sécurité et de maintien d'emplois sur l'ensemble du territoire. Le projet de modification de l'arrêté du 13 juillet 2000 prévoit que les délais d'intervention de l'ASP (Agent de Service Public) doivent être respectés dans l'heure dans 96 % des cas, avec une mesure du taux à l'échelle nationale, et non plus départementale.

Renouvellement des réseaux : état des lieux

- Les 13 derniers kms de tôles bitumées ont été renouvelés. Il n'y en a désormais plus en France ;
- 261 km de fonte ont été remplacés avec un stock restant de 3 271 km ;
- 38 km de cuivre ont été renouvelés avec un stock restant de 450 km.

Maintien des compétences et internalisation des travaux

J'ai interpellé le Conseil d'Administration sur la nécessité de maintenir et développer les compétences au sein de notre entreprise. Ces travaux pourraient être internalisés comme cela a été le cas auparavant où les gaziers ont largement assuré le renouvellement de la fonte grise dite « cassante ».

Pourquoi ces activités ne sont-elles plus systématiquement réalisées en agence ? **Les internaliser permettrait non seulement de renforcer les compétences des agents, mais aussi de préserver les emplois et d'assurer un service public du gaz de qualité.**

Parc des CI CM Plomb : un enjeu crucial

J'ai rappelé l'importance de renouveler le parc des CI CM Plomb. Selon les derniers chiffres disponibles, environ 130.000 CI CM plomb sont encore sur le parc alors que **le plomb est interdit depuis l'arrêté du 2 Août 1977**. Toutes ont plus de 50 ans et leur âge moyen est d'environ 70 ans. **Leur remplacement devrait être prioritaire** car leur durée de vie technique est dépassée. Or, aujourd'hui, leur remplacement s'effectue uniquement selon une approche basée sur le risque avéré, ce qui n'est pas suffisant.

Ce chantier pourrait générer beaucoup d'activité pour les gaziers, favoriser la montée en compétences, le maintien des savoir-faire et redonner du sens au travail ainsi qu'à l'attractivité de notre entreprise.

Au regard des résultats de l'enquête « C'est à vous » de 2024, il est clair que ce travail est nécessaire et urgent.

Prochain Conseil d'Administration le 8 octobre

Dans l'attente, je vous souhaite ainsi qu'à vos familles de passer d'agréables vacances.

